

De 1789 à 1914, la population à Saint-Georges-sur-Loire

Analyse démographique des mariages

Objectif

Cette étude a pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques des mariages civils enregistrés à Saint Georges sur Loire entre le 1^{er} janvier 1789 et le 31 décembre 1914. On cherchera à rendre bien visibles, par exemple, le nombre de mariages par individu, l'âge à la première union, l'origine des époux, la durée du veuvage avant un éventuel second mariage, ...

Choix de la période

Le 19^{ème} siècle (1^{er} Janvier 1801 au 31 décembre 1900) est borné par deux évènements majeurs : la Révolution qui a vu la fin de la monarchie absolue de droit divin et la Grande Guerre qui, à son issue, a réellement ouvert la porte du 20^{ème} siècle.

C'est une période exceptionnelle dans notre histoire : les changements de régimes ont été nombreux au moins jusqu'en septembre 1870, début de la troisième république, un régime qui va perdurer jusqu'en juillet 1940.

Cette période est également caractérisée par la révolution industrielle initiée tout d'abord en Grande Bretagne. En France, la croissance continue observée de 1815 à 1860 est due à l'importance agricole du pays. Le développement de l'industrie n'y commence qu'à partir de 1830. Le développement du chemin de fer est le témoin de cette montée en puissance ; la gare de Saint-Georges est d'ailleurs inaugurée en 1851. C'est également au milieu du 19^{ème} siècle que l'extraction du charbon, au rendement toutefois modeste, a connu son apogée à Saint-Georges.

Ces évènements ne sont pas restés sans conséquence sur l'évolution de la population à la fois en effectif et peut-être aussi en terme de brassage.

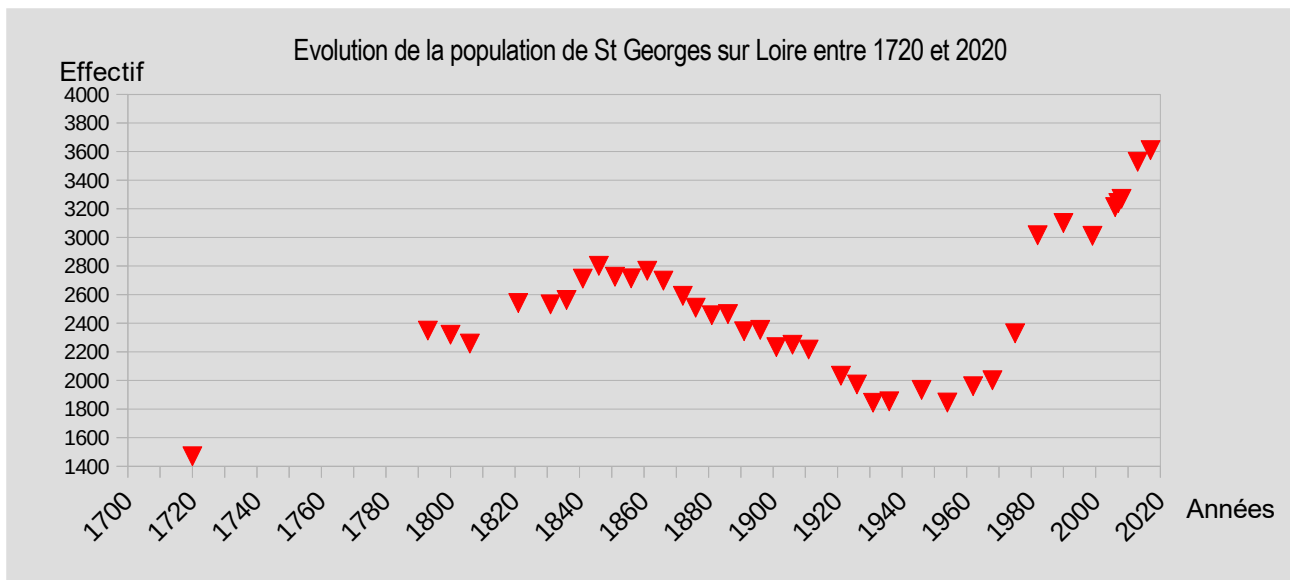
Au cours de cette période, les lois ont évolué, en particulier en ce qui concerne les mariages et les divorces¹.

Evolution de la population

A Saint-Georges-sur-Loire, la population s'est accrue jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle pour décroître régulièrement jusqu'au début des années 1950 ; depuis, elle augmente fortement. Au delà des effectifs portés sur la courbe, on s'intéressera à son allure générale ; en effet les modes de calcul effectués au cours du temps lors des opérations de recensement ont changé. La dernière modification date de 2004.

L' évolution d'une population d'un recensement à l'autre dépend de l'effectif de départ et du différentiel entre le nombre d'arrivées (naissance, immigration) et le nombre de départs (décès, émigration) ; immigration et émigration sont pris au sens de déplacement d'un lieu à un autre d'une commune à l'autre, d'un département à l'autre, etc....

1 - Une synthèse sur l'évolution du mariage au cours du temps est disponible dans le Généawiki (https://fr.geneawiki.com/index.php/Renseignements_sur_le_mariage).



Qui fait partie de l'analyse ?

Dans cette analyse des mariages, sont pris en compte tous les individus, hommes et femmes, qui se sont mariés au moins une fois entre le 1^{er} janvier 1789 et le 31 décembre 1914 à Saint-Georges-sur-Loire. Certains d'entre eux l'ont fait à plusieurs reprises, jusqu'à 5 fois et pas toujours à Saint-Georges ; ils sont également pris en compte. L'ensemble est constitué de 2693 femmes et 2621 hommes. Le nombre total de mariages de la période s'élève à 2842. Les effectifs sont très suffisants pour que les résultats statistiques soient significatifs.

Evolution globale des mariages à Saint-Georges-sur-Loire

Durant cette période de 126 ans 2842 mariages ont été contractés à St Georges, soit en moyenne 22,56 mariages par an. Ce nombre fluctue entre 40 mariages en 1800 et 5 en 1914.

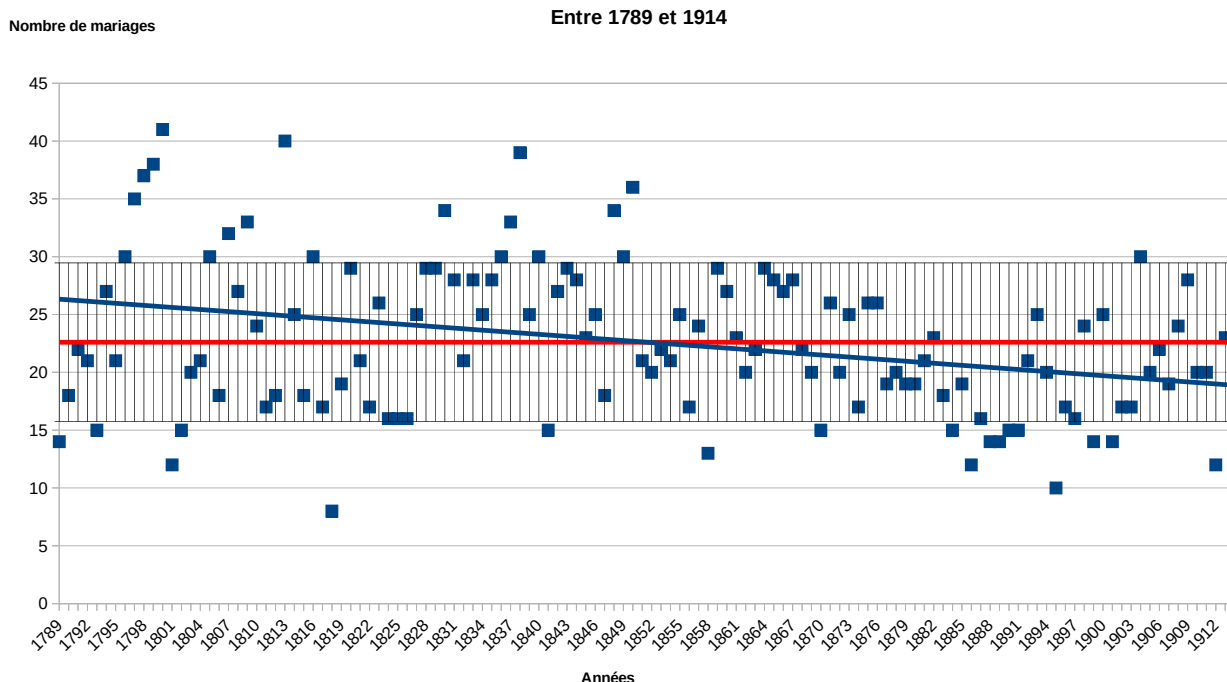
Sur l'ensemble de la période, une légère diminution du nombre d'unions est constatée passant de 26 à 22 en moyenne par année.

Le nombre de mariages est très nettement plus élevé en 1798, 1799, 1800, 1813, 1838 et très nettement plus faible en 1818 et 1914. Le caractère exceptionnel des années 1798, 1799 et 1800 tient au fait que les mariages de l'An 7 et de l'An 8 (du 22 septembre 1798 au 22 septembre 1800) dans les communes du canton ont été enregistrés au chef-lieu, St Georges-sur-Loire. Le faible nombre de ces cérémonies en 1914 s'explique par l'entrée en guerre qui les a arrêtées à partir de la mobilisation générale, au mois d'août. Aucune explication n'a pu être fournie dans les autres cas ; une analyse précise des naissances et de la survie 20 à 25 ans avant les années exceptionnelles pourraient apporter un élément de réponse à cette interrogation.

Une évolution de ces données dans le temps a pu être observée :

- entre 1789 et 1850, phase d'accroissement de la population saint-georgeoise, le nombre de mariages augmente ; il passe de 22 à 28 mariages par an avec une moyenne de 25 par an.

Evolution du nombre de mariages par an à Saint-Georges-sur-Loire



Sur le graphique, le trait de couleur rouge représente la moyenne, le trait bleu montre la tendance générale à la baisse de la période.

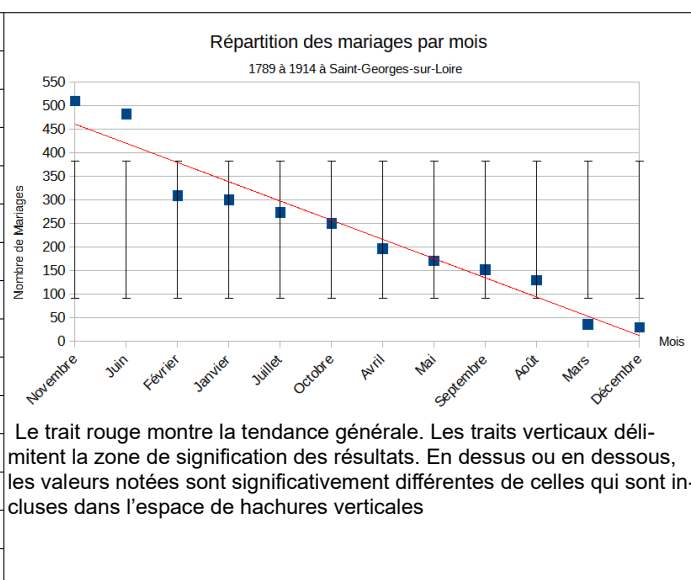
La partie hachurée de traits verticaux délimite la zone où les valeurs ne diffèrent pas significativement de la moyenne. Par contre, toutes les valeurs au dessus et au dessous de cette zone hachurée diffèrent de la moyenne et peuvent être considérées comme des années exceptionnellement hautes ou basses.

- entre 1851 et 1914, période de diminution constante de la population, le nombre de mariages diminue lui aussi ; il passe de 23 à 18 avec une moyenne de 20 par an.

Répartition des mariages par mois, par saisons et par jours

L'observation de l'ensemble des premiers mariages montre de fortes différences selon les mois.

Mariages à St Georges (classés par nombre)		
Mois	Nombre	En %
Novembre	510	17,94
Juin	483	16,99
Février	309	10,87
Janvier	300	10,56
Juillet	274	9,64
Octobre	250	8,79
Avril	197	6,93
Mai	171	6,01
Septembre	152	5,34
Août	130	4,57
Mars	36	1,26
Décembre	30	1,05
Total	2842	



Le nombre de mariages en mars et en décembre est significativement plus faible et celui des mois de juin et de novembre significativement plus élevé que la moyenne. Pour les 8 autres mois, en dépit de valeurs qui peuvent paraître très différentes, il n'y a pas, statistiquement parlant, de différences significatives. On peut donc conclure que l'on se mariait beaucoup moins en mars et décembre (2,3%) et beaucoup plus en juin et novembre (34,9%).

Si l'on regarde le nombre de mariages par rapport aux saisons initiées les 21 mars, 21 juin, 21 septembre et 21 décembre, on peut conclure que l'automne seul se distingue des 3 autres saisons. Ceci est dû au grand nombre de mariages en octobre et novembre.

Dans une région essentiellement catholique, le carême (fin février à début avril) et l'Avent (fin novembre à début janvier) peuvent expliquer le faible nombre d'unions au cours de ces périodes.

Les travaux agricoles en août et septembre peuvent expliquer les rares épousailles au cours de ces deux mois².

Il a déjà été observé que certains jours étaient plus propices au mariage que d'autres. Si l'on reprend les 2842 mariages de Saint Georges, qu'il s'agisse d'un premier mariage ou de remariages, on s'aperçoit que, globalement sur la période 1789-1914, le lundi et le mardi sont les jours où l'on se marie le plus (38,1 % le lundi, 35,1 % le mardi). Ces deux jours couvrent près des 3/4 des cérémonies ; faut-il y voir la possibilité offerte aux invités de se déplacer le dimanche et aux mariés de préparer la fête ? Le vendredi est délaissé (2,5%), peut-il s'agir d'un effet de la défense par l'Église de consommer de la viande et de festoyer ce jour là ?

Jours	Nombre	%
lundi	1083	38,1
mardi	997	35,1
samedi	197	6,9
dimanche	184	6,5
jeudi	164	5,8
mercredi	146	5,1
vendredi	71	2,5
Total	2842	100 %

Un examen par périodes successives de 21 ans ne montre aucune différence selon ces périodes ; lundi et mardi restent les deux jours privilégiés.

A titre de comparaison, actuellement, en France métropolitaine, 83 % des mariages ont lieu le samedi.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5018214> (Se marier en été est une habitude récente : 150 ans de saisonnalité des mariages)

Types de mariages

Dans le tableau, ci-après, on note le nombre total d'unions et la répartition selon le sexe ; pour chaque situation, les mariages à Saint Georges et ceux qui ont été célébrés dans d'autres communes sont séparés. Enfin, on comptabilise les mariages qui ont été enregistrés entre 1789 et 1914 et ceux qui ont eu lieu en dehors de cette période (avant 1789 ou après 1914).

Ces mariages concernent 2691 femmes et 2626 hommes. La différence entre sexes et avec le nombre total de mariages à Saint Georges s'explique par l'existence d'unions multiples qui n'affectent pas de manière égale les hommes et les femmes.

Nombre de mariages / conjoint		1	2	3		5	Totaux
Nombre de femmes concernées		2397	272	20	1	1	2691
Mariages à St-Georges-Sur-Loire	Hors période	0	33	5	2	2	42
	Entre 1789 et 1914	2397	401	28	2	3	2831
Mariages ailleurs		0	110	27	0	0	137
Total des mariages des femmes		2397	544	60	4	5	3010

Nombre d'hommes concernés		2152	415	51	7	1	2626
Mariages à St-Georges-Sur-Loire	Hors période (*)	0	34	7	0	0	41
	Entre 1789 et 1914	2152	571	104	22	1	2850
Mariages ailleurs		0	225	42	6	4	277
Total des mariages des Hommes		2152	830	153	28	5	3168

11 % des femmes et 18 % des hommes se sont mariés à plusieurs reprises. Il s'agit pratiquement tout le temps de remariages suite à un veuvage car le nombre de divorces enregistrés au cours de la période n'est que de 4, trois en 1797 et un en 1800.

Lieux de naissance des conjoints

Les lieux de naissance de 2687 femmes sur 2691 et de 2624 hommes sur 2626 sont connus. Il n'est pas toujours aisé de connaître le lieu de naissance des conjoints car il n'est pas toujours indiqué dans les actes d'état civil. Pour préciser les lieux et dates de naissance il faut aller prospecter dans les actes de communes voisines ou éloignées, parfois dans d'autres départements. Certaines indications peuvent permettre d'orienter quelque peu les recherches comme les lieux de résidence des participants aux cérémonies cités dans les actes.

Bien évidemment, les personnes nées à St Georges ont une forte tendance à se marier dans la commune ; c'est particulièrement vrai pour les femmes, sans doute un peu moins mobiles que les hommes. Dans une population rurale formée majoritairement d'agriculteurs, le lien à la terre est fort et, de plus, il est coutume que les femmes se marient dans la commune de résidence de leurs parents.

		Femmes	Hommes
St Georges sur Loire		1495	1024
Communes limitrophes			
	St Germain des Prés	156	191
	Savennières et La Possonnière (*)	144	163
	St Martin du Fouilloux	107	87

	St Augustin des Bois	72	81
	Chalonnnes sur Loire	60	84
	Champtocé sur Loire	52	82
	Angers	44	52
	Le Louroux-Béconnais	36	38
	Montjean sur Loire	29	34
	St Léger des Bois	29	33
	Bécon-les-Granits	25	42
Reste du Maine-et Loire		262	383
Autres départements des Pays-de-la-Loire			
	Loire-Atlantique	125	126
	Mayenne	9	19
	Sarthe	5	19
	Vendée	2	11
Autres départements français		33	149
Étranger		2	5

(*) Les données concernant Savennières et La Possonnière ont été additionnées car ces deux communes n'ont été séparées qu'en 1851

Cette différence de mobilité se remarque dans le fait qu'il y a notablement plus d'hommes que de femmes venant d'autres départements que de ceux des actuels Pays de la Loire (149 contre 33). Issus du Maine et Loire, ils sont également plus nombreux à venir d'autres communes que celles limitrophes (383 contre 262). On notera également la plus forte proportion de personnes venant de la Loire Atlantique que des autres départements en limite du Maine et Loire. D'une façon générale, les hommes et femmes né(e)s en Maine et Loire viennent en très grande majorité de l'ouest d'Angers et du nord de la Loire.

Sept personnes, 5 hommes et 2 femmes sont nées en dehors des frontières de la France métropolitaine. Deux hommes sont nés en Belgique, mais à l'époque, leurs lieux de naissance étaient situés dans des départements français formés après la victoire de Fleurus du 26 juin 1794. L'un était employé des ponts et chaussées, l'autre terrassier, arrivés probablement pour la construction du chemin de fer ; ils se sont mariés à des saint-georgeoises en 1849 et 1850. Un troisième homme est un allemand, directeur des jardins de Serrant ; il a épousé une hollandaise qui résidait déjà à St-Georges, étant veuve d'un soldat du régiment irlandais de Walsh. Le quatrième est un espagnol, cocher à Serrant. Le cinquième est originaire de Madagascar, on ne sait pas la raison qui l'a conduit à St Georges ; après son divorce, il a été mobilisé comme sergent et tué au combat lors de la Grande Guerre. La seconde femme née à l'étranger est issue d'une famille irlandaise ; sa mère était employée comme bonne d'enfants à Serrant. On peut remarquer que cinq des sept personnages d'origine étrangère sont directement liés à Serrant.

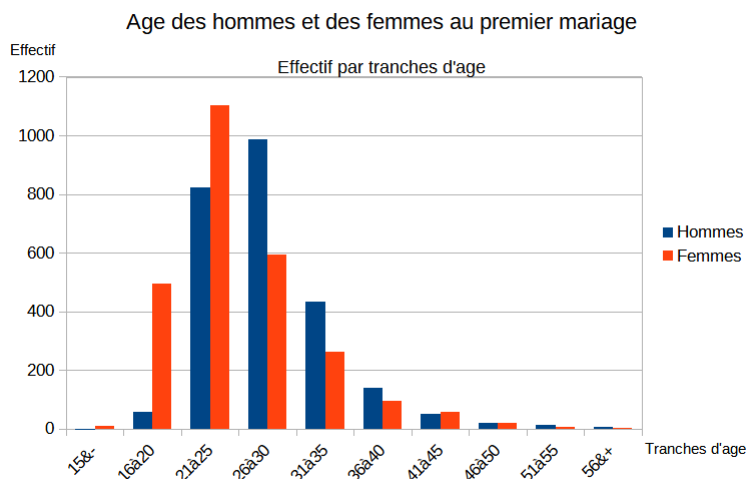
Age au premier mariage

L'âge des femmes au mariage a été calculé à partir de la date de naissance et de la date du premier mariage quand ces informations étaient connues. Cette double exigence est remplie par 2643 femmes sur 2691 et par 2530 hommes sur 2626

Ce premier mariage peut avoir eu lieu dans une autre commune que celle de Saint-Georges sur Loire et c'est cette date qui a été retenue.

En cas d'union unique, seules celles qui ont eu lieu à Saint Georges sur Loire ont été pris en considération.

Globalement, les hommes se marient plus tardivement que les femmes. Cependant il existe une certaine variabilité pour les deux sexes exprimée dans la dissymétrie des deux diagrammes ; les médianes³ sont respectivement de 24 ans 4 mois 8 jours pour les femmes et de 27 ans 7 mois 5 jours pour les hommes, une valeur inférieure à la moyenne qui montre le déséquilibre observé sur la courbe ci-dessus où les femmes de 31 ans et plus ne représentent que 17,4 % contre 26,2 % pour les hommes. Les femmes de 21 à 25 ans représentent 41,8 % (32,5 % pour



les hommes), celles de 26 à 30 ans représentent 22,4 % (39,0 % pour les hommes). Seule une femme est âgée de 56 ans à son premier mariage et l'acte d'état civil précise bien qu'elle était célibataire . Par contre 6 hommes ont de 56 à 66 ans à leur première noce.

Evolution dans le temps de l'âge au premier mariage

Il semblerait que l'âge au premier mariage ait évolué dans le temps.

Les hommes et femmes ont été réparti(e)s en 3 catégories, ceux qui sont nés avant 1790, ceux nés entre 1790 et 1850 et ceux qui sont nés à partir de 1851. Le tableau ci-dessous indique les effectifs de chaque groupe et la moyenne des âges au premier mariage, que celui-ci ait eu lieu ou non à St Georges. Comme précédemment, seuls sont comptés les individus qui se sont mariés au moins une fois dans la commune entre 1789 et 1914.

L'âge moyen des femmes passe de 28 ans à 25/26 ans puis à 24 ans ; on peut constater un rajeunissement des mariées de 2 ans par période. L'âge moyen des hommes débute à 30 ans pour se stabiliser à environ 27 ans et demi.

Pour les hommes et pour les femmes l'âge moyen au premier mariage est plus élevé avant la Révolution ; il continue de diminuer pour les femmes et se stabilise pour les hommes. Dans tous les cas l'âge des hommes est supérieur à celui des femmes, et cet écart s'accroît régulièrement entre le début et la fin de la période analysée : 1 an 9 mois contre 3 ans 10 mois en valeurs arrondies au mois.

³ Dans un tableau de valeurs la moyenne est obtenue en faisant la somme des valeurs divisée par le nombre de valeurs. La médiane est la valeur centrale, unique, de l'ensemble des valeurs classées par ordre de grandeur. La médiane est plus représentative que la moyenne dans une distribution dissymétrique.

Ces observations rejoignent celles qui ont été publiées par L.Henry et J.Houdaille⁴,

Age des marié(e)s à leur premier mariage selon la période de leur naissance

	Naissance	avant 1790	Entre 1790 et 1850	A partir de 1851	Moyenne
Femmes	Age	28a 4m 8j	25a 8m 28j	23a 9m 7j	25a 9m 27j
	Nombre	615	1323	705	2643
Hommes	Age	30a 1m 7j	28a 5m 13j	27a 7m 11j	28a 8m 2j
	Nombre	649	1266	615	2530
Différence des moyennes		1a 8m 29j	2a 8m 15j	3a 10m 4j	2a 10m 5j

Veuvage et remariage

Mis à part les 4 cas de divorces déjà mentionnés, un second mariage résulte du décès du conjoint.

Pour 272 femmes ayant contracté une seconde union, la date du deuxième mariage et la date du décès du premier époux sont connus, il est donc possible de calculer la durée du veuvage. Celle ci varie de 3 mois à 22 ans et demi. La moyenne n'a pas grand sens, la variation est continue, cependant, la médiane s'établit à 2 ans 6 mois et l'on peut observer que le veuvage de 0 à 3 ans représente plus de la moitié des cas (57,1%)

Durée du veuvage	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 10 ans	Plus de 10 ans
Nbre. de femmes	32	83	41	30	18	12	44	13
%	57,1 %			22,0 %			9,9 %	

Il ne semble pas y avoir d'évolution de la durée du veuvage en fonction de la période de décès du premier conjoint.

Chez 260 femmes pour lesquelles les dates précises du premier et du second mariage sont connues, la moyenne d'âge au second mariage est de 38 ans 5 mois 10 jours et il s'écoule, en moyenne 13 ans 8 mois 23 jours entre le premier et le second mariage

Pour 426 hommes remariés en seconde noce, les dates de décès de la première épouse et la date du second mariage sont connus. La durée du veuvage varie de 13 jours (!) à 29 ans 3 mois.

Durée du veuvage	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 10 ans	Plus de 10 ans
Nbre. d'hommes	100	130	76	30	16	11	43	20
%	71,8 %			13,4 %			14,8	

⁴ L.Henry et J.Houdaille, « Célibat et âge au mariage aux XVIIIe et XIXe siècles en France. II. Age au premier mariage » dans Population, 1979, 34-2, pages 403-442.

Le veuvage dure moins longtemps chez les hommes que les femmes. Ici aussi, la moyenne est non significative ; par contre la médiane est de 1 an et 10 mois, inférieure de 8 mois à celle des femmes.

L'âge moyen au second des 457 hommes pour lesquels le calcul est possible est de 42 ans 6 mois 25 jours, soit 4 ans de plus que pour les femmes.

Métiers des époux

Les métiers de 2450 hommes ont été identifiés ; la même analyse ne peut être effectuée pour les femmes car bien souvent leur métier, quand elles en ont un, n'est pas mentionné. 1217 hommes, soit 49,7 % de l'effectif, peuvent être classés comme agriculteurs sous des terminologies diverses (cultivateur, closier, métayer, laboureur, jardinier).

215 domestiques et 121 journaliers sont probablement à rajouter à l'effectif précédent.

193 exercent des métiers en relation avec la construction des maisons (maçon, couvreur, peintre, tailleur de pierres, serrurier, menuisier).

125 exercent des professions en relation avec l'alimentation (meunier, cabaretier, épicier, boucher, boulanger, huilier).

115 participent au transport (cocher, postillon, marinier, roulier, employé du chemin de fer, charron)

23 interviennent dans la sécurité (gardes particuliers, gardes champêtres, gendarmes)

23 sont ou ont été militaires, 45 sont marchands ou négociants, 74 travaillent le fer (forgeons, ferblantiers, taillandiers, maréchaux-ferrants).

55 interviennent dans l'habillement et le tissu (serger, tisserand, tailleur)

39 ont des fonctions d'administration dans le domaine public ou privé (notaire, régisseur, avoué)

23 sont mineurs ou carriers, 15 s'occupent des animaux (hongreur, vétérinaire, employé des haras), 9 s'occupent de la voirie, 7 de l'éducation et 7 de la santé humaine.

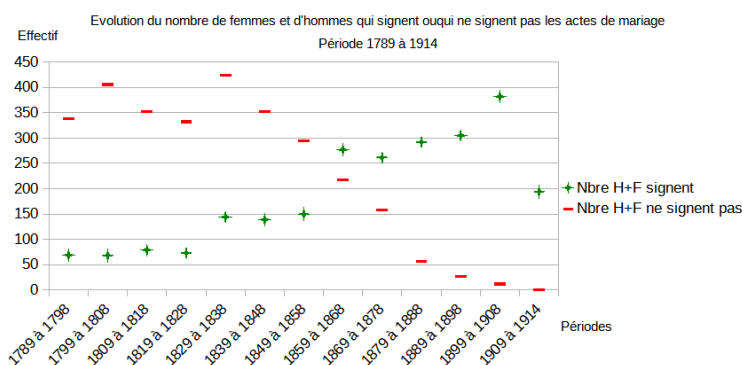
19 se déclarent propriétaires sans autre information sur leur activité passée

Les 84 restants se répartissent en diverses professions (ajusteur, mécanicien, bourrelier, horloger, orfèvre, tonnelier, coiffeur, chapelier, ...)

Niveau d'instruction

Il est basé sur la seule aptitude à signer un acte de mariage.

Période	Nbre H+F signent	Nbre H+F ne signent pas
1789 à 1798	69	338
1799 à 1808	68	406
1809 à 1818	79	352
1819 à 1828	73	332
1829 à 1838	144	424
1839 à 1848	139	352
1849 à 1858	150	295
1859 à 1868	277	218
1869 à 1878	262	158
1879 à 1888	292	57
1889 à 1898	305	27
1899 à 1908	382	12
1909 à 1914	194	0



On peut constater une augmentation régulière, avec le temps du nombre de personnes capables de signer leur nom ; la diminution observée entre 1909 et 1914 est due à la faiblesse du nombre de mariages.

Dans le même temps, et à partir de la période 1829-1838, le nombre de personnes incapables à signer diminue de telle sorte qu'à la veille de la grande guerre, les hommes et les femmes signent tous leur acte de mariage.

Le croisement des courbes s'effectue vers 1870.

On peut rappeler que des écoles pour filles et garçons existaient à Saint Georges sur Loire⁵ depuis les années 1830 et que l'effet de l'instruction sur au moins une partie des enfants a commencé à se manifester à leur mariage, soit 25 à 30 ans plus tard.

En guise de conclusion

De 1789 à 1914, la population de Saint Georges est essentiellement rurale, occupée par les travaux des champs. La population de la commune s'accroît jusque vers 1850 pour diminuer inexorablement et régulièrement. Le nombre de mariage suit globalement cette évolution. Le choix d'une date de mariage, jour et mois, ne relève pas du hasard et l'influence de la religion a très probablement eu un effet.

On a souvent tendance à croire que les filles étaient mariées très tôt. Cela ne se confirme pas. Le nombre de jeunes filles mariées avant 18 ans est faible. Les hommes se marient plus tard que les femmes (29 ans contre 27 ans environ) et l'on a pu constater une évolution au cours du temps vers un rajeunissement des conjoints et un accroissement de l'écart d'âge entre les conjoints.

Dans cette société proche de la terre (qui permet, avant tout de nourrir la famille puis, éventuellement d'assurer un revenu pour le reste des besoins), le veuvage de longue durée est peu fréquent. La nécessité de subvenir au besoin d'enfants souvent nombreux s'impose. Plus de la moitié des femmes et près des trois quarts des hommes sont remarié(e)s dans les 3 ans suivant le veuvage. Le nombre de remariages peut atteindre 5 tant pour les hommes que pour les femmes.

L'instauration du divorce n'a pas eu d'effets importants ; il est vrai que pendant longtemps, les conditions pour divorcer étaient assez contraignantes (faute grave) et que le poids de l'Église, toujours prégnant, interdisait de rompre une union sacrée. Seuls 4 divorces ont été comptabilisés.

Il est bien évident que le plus grand nombre de mariages a eu lieu entre saint-georgois. Cependant, des mariages ont été célébrés avec des personnes venant d'autres communes et d'autres départements. Il est à noter que la grande majorité de ceux-ci ont été conclus avec des personnes originaires de l'ouest de la commune dans le département et de la Loire Atlantique, hors département.

Globalement, il n'y a pas de divergences avec d'autres études portant sur d'autres régions ou sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'originalité de l'analyse faite à Saint Georges tient au fait qu'elle porte sur des données chiffrées très précises ne se contentant pas, par exemple, de l'âge indiqué sur les actes mais d'un âge calculé à partir des dates de naissance et de décès des conjoints.

5 F.Capelle (2017) Quelles écoles, quels maîtres en 1831 ? Rapport d'inspection. HCLM, Bulletin 61, Décembre 2017, pages 8-10

Il serait intéressant de faire de même dans les communes appartenant à l'ancien canton de Saint Georges sur Loire pour observer les convergences, ce qui semble le plus probable a priori, ou d'éventuelles différences.